Le SIMDUT
Aide-mémoire

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

En quoi consiste le SIMDUT?

En tant que travailleur, vous avez le **droit de savoir** quels sont les risques liés aux produits chimiques utilisés au travail. Pour ce faire, la législation dans l'ensemble du Canada exige que les fournisseurs de produits chimiques et les employeurs fournissent aux employés des renseignements sur les produits dangereux et la manière de se protéger. Le SIMDUT s'applique aux produits qui sont utilisés spécifiquement sur les lieux de travail.

Étiquettes

Les produits contrôlés provenant des fournisseurs canadiens comportent une étiquette SIMDUT comme celle montrée ci-dessous. En plus des symboles de danger, une étiquette du fournisseur identifie le produit et énumère les risques, les précautions et les premiers soins.

D'autres renseignements sont fournis sur les fiches signalétiques.

Modèle d'étiquette du fournisseur

Catégories/symboles de danger

Les symboles de danger apparaissant sur les contenants de produit constituent un signal d'alerte visuelle. Les produits sont classés par le fournisseur afin de déterminer les caractéristiques dangereuses, comme la toxicité, l'inflammabilité et la réactivité. Un produit contrôlé est un produit comportant des caractéristiques dangereuses et au moins un symbole du SIMDUT doit apparaître sur son étiquette. Ces symboles (il y en a huit) informent immédiatement le travailleur des risques éventuels du produit.

A – Gaz comprimés

B – Matières inflammables et combustibles

C – Matières comburantes

D1 – Matières ayant des effets immédiats et graves

D2 – Matières ayant d'autres effets toxiques

D3 – Matières infectieuses

E – Matières corrosives

F – Matières dangereusement réactives

Fiches signalétiques (FS)

Les fiches signalétiques sont élaborées par le fournisseur afin de donner des renseignements détaillés aux utilisateurs quant aux risques et à l'utilisation sécuritaire des produits. Avant d'utiliser un produit pour la première fois, lire la FS pour connaître les effets sur la santé, les risques d'incendie, la méthode de manipulation et d'entreposage, et la protection individuelle appropriée.

Éducation et formation

Les personnes qui travaillent avec des matières dangereuses ou qui y sont exposées doivent recevoir une formation. La formation du SIMDUT comporte deux volets :

1) Éducation - Comprendre les principes du SIMDUT et la signification des renseignements sur les étiquettes et sur les FS.

2) Formation - Formation adaptée au lieu de travail portant sur la manière d'appliquer ces renseignements aux diverses matières utilisées au travail et axée notamment sur les marches à suivre pour l'entreposage, la manipulation, l'élimination et la protection individuelle.

Il incombe à l'employeur de s'assurer que les travailleurs ont reçu une formation appropriée.

H46-2 / 04-351F ISBN 0-662-76540-0
© Sa Majesté la Rein du chef du Canada, 2004

Pour obtenir d'autres renseignements et ressources, veuillez visiter le **www.simdut.gc.ca** and/or **www.cchst.ca**

Health Canada Santé Canada
CCHST Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
Canada

WHMIS Quick Facts

Workplace Hazardous Materials Information System

What is WHMIS?

As a **worker**, you have the ***right to know*** about the hazards of chemicals used in your workplace. To support your right to know, laws across Canada require chemical suppliers and your employer to provide you with information about hazardous products and how to protect yourself. WHMIS applies to products specifically for use in workplaces.

Labels

Controlled products from Canadian suppliers display a WHMIS label like the one shown below. In addition to the hazard symbols, a WHMIS supplier label identifies the product and lists hazards, precautions, and first aid measures. Additional information is provided on the MSDS.

Workplace labels are required on portable containers in the workplace.

Sample Supplier Label

Hazard Classes / Symbols

Hazard symbols appear on product containers as a visual alert. Products are classified by the supplier to identify hazardous properties such as toxicity, flammability and reactivity. A product that has hazardous properties, is called a controlled product, and one or more WHMIS symbols must appear on the product label. These eight symbols alert you immediately to a product's potential hazards.

A–Compressed Gas

B–Flammable/Combusitble

C–Oxidizing

D1–Immediate and Serious Toxic Effects

D2–Other Toxic Effects

D3–Biohazardous

E–Corrosive

F–Dangerously Reactive

Material Safety Data Sheets (MSDSs)

Material Safety Data Sheets are provided by the supplier to give users detailed information about the hazards and safe use of products. Before using any product for the first time review the MSDS for information on health effects, fire hazards, handling, storage, and personal protection.

Education and Training

If you work with, or may be exposed to, hazardous materials at your workplace, you must be trained. WHMIS training has two aspects:

1) Education –understanding the principles of WHMIS, and the meaning of the information on labels and MSDSs, and
2) Training – workplace-specific training on how to apply this information to materials in actual use at your workplace, including: procedures for storage, handling, disposal, and personal protection.

The employer is responsible to ensure that workers have been appropriately trained.

H46-2 / 04-351E ISBN 0-662-36777-4
© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2004

For additional information and resources, visit **www.whmis.gc.ca** and/or **www.ccohs.ca**

Health Canada Santé Canada
CCOHS Canadian Centre for Occupational Health and Safety
Canada